

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel

Actualités

Chanteurs de rue. Bien dans leur siècle

Histoire

Le Blason de la ville de Quintin

Dossier

"ZERO PHYTO" dans le cimetière aussi...

Numéro 359 - Novembre 2017



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Chanteurs de rue. Bien dans leur siècle

Depuis près d'un quart de siècle il enchante les milliers de visiteurs qui se pressent chaque premier week de novembre dans la Petite Cité de Caractère. En sa 24ème édition, le Festival des Chanteurs de rue a résolument pris un virage, attendu, annoncé, préparé, source de longévité pour un nouveau quart de siècle.



Les gens du Nord au coeur du défilé



Ils ont enflammé le public samedi soir à la salle des fêtes, de gauche à droite, entourant Kele coup de cœur du jury, le trio Cash Misère, Aurélien à la contrebasse et les guitaristes Thierry et Samuel

Fraicheur et complicité à la soirée de gala, avec Ludy Soa et Nathan, une nouvelle génération de chanteurs de rue, en devenir



Bien assis sur ses fondamentaux, fort du charme des traditionnels chanteurs de rue qui ont fait son succès, la sélection du « national » de Quintin a grande ouverte la porte aux jeunes générations de chanteurs et musiciens. Si les nostalgiques peuvent en avoir quelques regrets, les programmeurs, avec en chef de file le nouveau président Roger Huiban, ont sans doute franchi un pas, offrant un appel d'air à un festival qui n'a

certes pas déçu, tant les amateurs de tradition que le nouveau public qu'il se doit de séduire. Ils ont tous été séduits ce week end, dans les rues, à la soirée de gala et les cabarets. Le maire, Mireille Airault, a salué le "bonheur en barre" apporté par tous les musiciens qui savent "créer une véritable osmose avec le public". Quant au jury, présidé par Pierre Morvan, responsable de la programmation du Festival des Chants de ma-



Au bar de la marine



Les galettes à l'ancienne de Marie-Paule



Chaude ambiance au zinc de la rue des Douves

rin de Paimpol, il avoue avoir vraiment eu du mal à déterminer les vainqueurs. Mais comme il n'y avait qu'une palme d'or à décerner il a fallu trancher, et c'est le trio Cash Misère de Grenoble qui a été sacré en cette année de renouveau, avec un grand coup de cœur pour Kélé pour sa voix, sa présence sur scène et sa complicité avec le public. Quant au prix du public, il est revenu à Flo et ses Ter Happy, de Lamballe.

Les services périscolaires à l'école publique de Quintin

La garderie

La garderie périscolaire se trouve dans une partie du bâtiment principal de l'école primaire. Elle est composée de plusieurs pièces, de façon à permettre des activités différenciées suivant les heures et suivant les âges. Une grande pièce principale est le lieu de jeux des enfants, autant jeux de construction et d'imitation (poupée, garage) que de société. Le coloriage est aussi une activité appréciée !

Le service de garderie est assuré le matin dès 7h15 par deux agents de la commune qui peuvent ainsi accueillir les enfants tranquillement. Vers 8h15, ils sont envoyés dans la cour élémentaire sous surveillance pour les plus grands et emmenés à l'école maternelle pour les plus jeunes. Ils sont rejoints par les enfants arrivés en car et pris en charge sur le parking du Volozen par deux autres agents de la commune.

Le soir, le service de garderie commence avec la fin du temps scolaire, c'est-à-dire à 16h15. Les enfants qui partent en car sont pris en charge par deux agents scolaires de la commune. Pendant ce temps, les enfants goûtent, ce qui leur permet parfois des découvertes gustatives, puis rejoignent la garderie. Les grands font leurs devoirs dans une pièce séparée, les autres jouent librement ou participent à des activités encadrées. La fin de la garderie est prévue à 18h30, heure à laquelle le dernier enfant doit être parti !

La restauration scolaire

Le restaurant scolaire sert environ 200 repas par jour (sauf le mercredi midi où moins d'enfants sont présents). Le cuisinier Valéry Le Helleix est secondé par deux agents pour la préparation, la mise en place et le rangement des repas. Il a à cœur de proposer des repas équilibrés et dont les menus mettent l'eau à la bouche des enfants et des adultes. Les menus sont affichés mais aussi visibles sur le site internet de la commune www.quintin.fr.

L'utilisation des produits locaux et de produits bios est un des axes prioritaires pour le restaurant scolaire de Quintin. Valéry Le Helleix participe depuis plusieurs années au travail mené par le Pays de Saint-Brieuc

pour l'amélioration des relations avec les producteurs locaux.

Depuis la rentrée 2016, la restauration scolaire participe au projet national « 1000 écoles zéro déchets » en partenariat avec l'entreprise de revalorisation des déchets Kerval : pesée des déchets en cuisine et après repas, réflexion sur la revalorisation.

Les enfants mangent dans un beau restaurant scolaire, encadrés par des agents pour le service mais aussi pour la discipline : chacun a signé une charte qui l'engage à la fois sur sa tenue à table et sur son comportement envers les autres. Deux services, on pourrait dire trois, se succèdent : les enfants de maternelle arrivent dès 11h30 pour se mettre à table dans des conditions calmes, puis les enfants les plus jeunes de l'élémentaire, puis les "grands" de CE2-CM. Les surveillances de cour sont assurées par roulement entre deux services... sauf les jours d'activités périscolaires.

de CE2-CM ont TAP en sortant de classe, de 11h30 à 12h30. Les autres enfants ont TAP après le repas. Pour les plus jeunes, en petite et moyenne section, ils sont surveillés en sieste. Les enfants de la Grande Section au CE1 ont des activités proposées entre 12h50 et 13h50.

Les activités sont diversifiées et adaptées en fonction des âges. Coordonnées par Lénaïg Salaün, agent de la commune qui s'est formée à la direction d'accueils de loisirs, elles sont encadrées par des agents communaux ou des animateurs de la MJC, tous formés à l'animation de groupes d'enfants. Les activités rentrent dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEdT) : activités culturelles, manuelles, sportives, citoyennes. Le PEDt, visible sur le site de la commune, a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, enseignants, MJC, élus).

Une réflexion sur la suite des activités périscolaires est en cours car le PEDt



Les activités périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2014, la commune propose des Temps d'Activités Périscolaires (dits TAP) suite à la demande du gouvernement de passer à la semaine scolaire des 4,5 jours. Ces activités sont prévues trois midis par semaine depuis la rentrée scolaire 2015 : les lundis, mardis et jeudis à raison d'1h par jour et par groupe d'enfants. Les enfants

arrive à son terme avec cette année scolaire... et le ministre de l'Éducation Nationale demande à ce que chaque commune revoit le bien-fondé de la semaine des 4,5 jours.

Un questionnaire de bilan a été donc adressé aux parents et enfants au cours du mois d'octobre et le sera aux encadrants au cours du mois de novembre.



Noël à Quintin



Samedi 2 et dimanche 3 décembre

Marché de Noël à l'hôpital de Quintin, rue de la Corderie, organisé par l'association Les Tournesols

Dimanche 10 décembre

Vide grenier de Noël à la salle des fêtes de Quintin, organisé par le Comité des Fêtes

Mercredi 13 décembre

Inauguration : Balade en calèche, lecture de contes avec l'association "Bibliothèque pour tous" et chants avec la chorale "Les Tisseurs de Notes", suivis d'un goûter

Dimanche 18 décembre : animations en centre ville

14h : **Marché du savoir-faire quintinais** sous chapiteau, place 1830

15h : Projection du film "**Coco**" au cinéma Le Rochonen, offert par les commerçants aux enfants (départ : place 1830 à 14h45)

19h : **Féerie de Noël** (feu d'artifices) au parc Roz-Maria

Du 2 au 20 décembre

✿ **Boîte aux lettres** du Père Noël (*avec réponses aux courriers*) place 1830.

✿ **Association Cœur d'Armor** : "**Achetez, on vous rembourse**", gagnez le remboursement de votre achat, par tirage au sort chez les commerçants participants (*conditions en magasin*).

✿ **Hotte du Père Noël** : Dépôt de cadeaux (occasions ou neufs) au profit de la Croix Rouge. Sur chaque cadeau, indiquez vos nom, adresse et numéro de téléphone, pour tenter de gagner un bon d'achat de 30 € offert par les commerçants (seul les jeux en bon état seront pris en compte)

✿ **Bonhomme de Quintin** : Venez découvrir ses 11 caractéristiques et essayez de remporter un bon d'achat de 30 € offerts par les commerçants.

Du 2 décembre au 3 janvier

✿ **Illuminations et décorations** dans le centre-ville, au Bras d'Argent, et à la Villeneuve en lien avec le Foyer logement et l'EHPAD

✿ **Vitrines de Noël** en centre-ville.

Travaux

Logement des services techniques :

Après la découverte d'amiante dans les plâtres et la décontamination, le logement des services technique va retrouver sa couverture avant la fin de l'année.

Réseau de chaleur et chaudière bois :

Pour éviter un remplacement précipité en cas de panne, la ville de Quintin a souhaité étudier le renouvellement des chaudières de l'école primaire.

Dans le cadre des ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et conformément aux objectifs de la transition énergétique pour la croissance verte, la ville a envisagé l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois.

Ainsi, l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc et l'association AILE, ont réalisé une pré-étude d'opportunité sur un périmètre élargi :

3 scénarios ont été étudiés et comparés à un scénario de référence :

Scénario de référence : remplacement des chaudières en fin de vie par des générateurs gaz naturel (école primaire, lycée, collège et logements



Les Ursulines),

Scénario 1 : réseau de chaleur entre l'école maternelle, l'école élémentaire et le lycée Jean Monnet,

Scénario 2 : réseau de chaleur entre l'école maternelle, l'école élémentaire, le lycée Jean Monnet et le collège Le Volozen,

Scénario 3 : réseau de chaleur entre l'école maternelle, l'école élémentaire, le lycée Jean Monnet, le collège Le Volozen et les logements Les Ursulines.

Au vu des 1^{ères} conclusions, sur la base du scénario 3, la commune a décidé de porter une étude de faisabilité du projet, subventionné à 70% par l'ADEME (en attente de réponse) et d'un montant d'environ 15 000€ TTC.

L'étude de faisabilité de cette chaufferie bois permettra de :

- réaliser un diagnostic simplifié des bâtiments,
- vérifier la faisabilité technique et économique du projet d'implantation de chaufferie automatique à bois et du réseau de chaleur,
- proposer des solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités qu'offrent les sites,
- comparer la solution bois aux autres possibilités en termes d'investissement et d'exploitation,
- rechercher des solutions visant à assurer la pérennité d'un approvisionnement de qualité, réservant une part à la plaquette forestière ou bocagère gérée durablement,
- Proposer des solutions pour le financement de l'opération, le montage administratif et juridique.

Les brèves des services techniques

Roz Maria

Les travaux du mur d'enceinte s'achèvent à Roz Maria. Ainsi Francois Xavier Le Ruen, s'attèlera l'année prochaine à la tour décoiffée.

Accessibilité

Jean-Francois Rault, termine les escaliers de la salle des fêtes, pour laisser place aux escaliers de l'hôtel Poulain et des écoles.



La Fabrique

Gérard Laporte a commencé les travaux d'isolation à la Fabrique. Didier Mauvieux suivra avec l'installation de radiateurs à inertie.

Etat civil

NAISSANCES

• Le 24 septembre
Nathan, Maël, Aaron MONTARON
8 rue de Moncontour

• Le 29 septembre
Marius, Julien LEON
10 rue de la Barrière

DÉCÈS

• Le 23 septembre
Marie LE COQ veuve BONNY
70 ans
La Méaugone

• Le 26 septembre
Emilienne TRIEUX veuve LE NOUVEL
95 ans
La Harmoye

• Le 1^{er} octobre
Eugène LAPORTE
92 ans
Cohiniac

• Le 9 octobre
Joseph SERANDOUR
96 ans
8 rue de la Corderie

• Le 18 octobre
Albert PLANÇON
79 ans
8 rue de la Corderie

• Le 18 octobre
Yvette LE CHANU
88 ans
Rue des 14 portes

• Le 19 octobre
Raymond LE COQ
71 ans
8 rue de la Corderie

• Le 21 octobre
Marie-France BOURGUIGNON épouse MORVAN
74 ans
6 rue du Vivier

• Le 24 octobre
Fernande LECOQ
93 ans
Saint-Donan

AVIS DE MENTION DE DÉCÈS

• Le 3 septembre
Jacques BRIEND
59 ans
Mairie de Saint-Brieuc

Résumé du Conseil Municipal

du 26 octobre 2017

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable en mairie

Mise en œuvre d'une période de test pour la réduction des périodes de l'éclairage public

La commission environnement a engagé une discussion sur le fonctionnement de l'éclairage public et sur l'intérêt de l'allumage permanent. En effet, l'éclairage public présente un coût non négligeable en termes de fonctionnement. Egalement il est potentiellement une source d'émission de gaz à effet serre (suivant les modes de production d'électricité), engendre des nuisances sur la faune et la flore et pollue le ciel nocturne. Un questionnaire a permis de recueillir un avis clair des membres de la commission pour définir une proposition sur les horaires de fonctionnement. La commission propose d'étendre l'extinction nocturne sur l'ensemble de la ville. Les passages piétons devraient être maintenus allumés toute la nuit.

Une phase de test va donc être mise en œuvre du 1^{er} février au 1^{er} juillet 2018, avec les horaires suivants :
Périphérie :

- semaine : extinction de 22h30 à 6h30
- WE (vendredi + samedi) et jours fériés : extinction de 0h00 à 6h30

Centre-ville (dont avenue Général de Gaulle et rocade) :

- semaine : extinction de 0h00 à 5h00
- WE (vendredi + samedi) et jours fériés : extinction de 1h30 à 6h30.

Des dispositions d'horaires spécifiques pourront être mis en œuvre pour les grandes manifestations.

Autorisation d'ester en justice

Par arrêté en date du 30 mars, la ville de Quintin a émis une décision de non-opposition avec prescriptions à une demande de déclaration préalable pour l'isolation par l'extérieur d'une maison d'habitation.

Les demandeurs ont formulé un recours gracieux à l'encontre de cet arrêté municipal. Il a été décidé de rejeter ce recours gracieux pour les motifs suivants : le projet prévoit l'uti-

lisation de couleurs tranchées portant atteinte à l'harmonie de la construction.

Au vu de ce rejet les demandeurs ont saisi le Tribunal Administratif de Rennes, via une requête en annulation à l'encontre de la prescription. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à ester en justice dans cette affaire afin de défendre les intérêts de la commune.

Subvention exceptionnelle pour le Quintin-Roller-Club

En date du 21 juin 2017, pour la section rink-hockey et pour la section course, le Quintin Roller Club a fait une demande de subventions pour les phases finales de rink-hockey et pour le championnat de France, piste et route. L'examen de la demande a été réalisé suivant les critères définis dans le document approuvé en Conseil Municipal d'octobre 2015 et modifié en CM du 29 septembre 2016.

Il est proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant total de 655 € qui se répartit de la manière suivante : 571 € pour la section rink-hockey et 84 € pour la section course.

Fixation d'un tarif forfaitaire de nettoyage exceptionnel des installations sportives

Suite à la délibération validant le règlement intérieur des installations sportives (CM août 2017), il est proposé de valider un tarif forfaitaire de 40 €/h pour le nettoyage exceptionnel des installations sportives. Ce tarif s'appliquera aux utilisateurs en cas de non-respect caractérisé des règles d'entretien.

Fixation des tarifs et modalités de location des installations sportives

Jusqu'alors un tarif unique de location de 250 € par jour était appliqué pour toute location d'une installation sportive. Or, certaines installations (gymnase Vau de Gouët, salles Em-

manuel Le Jean...) sont demandées en location sur un nombre d'heures précis : créneau de 3 ou 4 heures. Il est proposé de remplacer ce tarif journalier par un tarif horaire différencié pour chaque installation. Ces tarifs ont été calculés à partir des coûts réels de fonctionnement et d'investissement supportés par la Ville de Quintin. Ils sont applicables aux :

- associations et établissements scolaires, extérieurs à la ville de Quintin
- comités nationaux, régionaux et départementaux sportifs hors compétitions organisées par les associations et établissements scolaires de Quintin.
- manifestations sportives organisées par des structures privées

Tarif horaire	salles	Montant €/h
Complexe sportif	Gymnase Emmanuel Le Jean	16
	Raquettes E Le Jean	16
	Salle de réunion E Le Jean	10
	Terrain Jean de Bagneux	100
	Terrain du Volozen	50
	Salle Guy Bazin	25
Vau de Gouët	Gymnase	22
	Salle de réunion	10
	Terrain	50
Tournemine (1)	DOJO	16
EMSA	Salle de sports d'adresse	16

La caution est de 500 €.

(1) Les salles de musculation et de sports d'arts martiaux sont mises à disposition par la Ville de Quintin respectivement à Quintin Musculation et à la section boxe de la MJC. Les équipements et matériels sont propriété respectivement de Quintin Musculation et de la section « boxe » de la MJC. A ce titre ces deux salles sont gérées par ces associations et non par la Ville. L'utilisation par une autre association ou un établissement de la Ville de Quintin est formalisée par une convention d'utilisation tripartite.

Initiée sous l'égide du président Josse avec le garde Ollivier il y a 45 ans, l'entretien des cours d'eau par des équipes de pêcheurs (auxquelles se sont joints au fil du temps des amis de la nature) perdure toujours aujourd'hui.

L'un des pionniers de cette aventure, Jacques Flouriot, avait entraîné avec lui une quinzaine de collègues de la "Maison Duault". C'était en 1972 ou 1973, lors d'une réunion chez Marie de la Barrière, l'emblématique café des Croix-Jarrots. Et le Quintinais d'adoption avait "négocié" avec Jean-Jacques Dessonnet (directeur commercial) la fourniture gratuite de la boisson des pauses et casse-croute.

Très vite l'équipe de la "brasserie" se mit au travail le lundi (jour de repos de l'entreprise), tandis que l'équipe de la "gare" faisait elle aussi figure d'avant-gardiste sous la conduite de Jean Bocquého et de Pierre Le Rigoleur, de même d'ailleurs que celle du Vieux-Bourg avec Louis Chapel, puis Gérard Lanos. Tous ces bénévoles n'avaient pas attendu que les pouvoirs publics s'inquiètent de la disparition des "jardiniers de l'espace" et mettent en place des plans tous aussi dispendieux les uns que les autres. De l'équipe Duault, Jacques Flouriot a passé la main il n'y a pas si longtemps, tandis que Marcel Le Goff et Alain Le Breton continuent toujours et totalisent à eux deux 80 années de bénévolat ! L'équipe dite de "Quintin" est dirigée cette année par le Quintinais Christian Foucaud, membre du conseil d'administration de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Saint-Brieuc, Quintin

et Binic, qui a pris le relais de Bernard Tanguy, le Juliennais. Elle est composée de 22 bénévoles des communes d'alentour et a attaqué sa saison 2017 le samedi 16 septembre à l'étang du Pas, avant de se retrouver le mercredi 20 septembre sur le Gouët près du Moulin Richard (3 séances), puis de descendre au Tertre au Vin (1 séance), et d'opérer le 11 octobre en aval du Chesnay (accès par la Saudraie en Saint-Julien). Le 18 octobre, c'est à Sainte-Anne du Houlin, que le PC a été établi.

L'hommage de leurs camarades

Après le labeur du matin, vient toujours l'instant convivial sur le coup de 13 h, à savoir le repas de grillades, préparé par Jean-Luc Monnier (77 ans, doyen d'âge de l'équipe). Le 25 octobre, toujours à Sainte-Anne du Houlin, un petit hommage a été rendu aux deux derniers représentants de la "brasserie", brandanais tous les deux, Alain, arborant son immuable blouse bleue, Marcel, portant sa vareuse et sa traditionnelle casquette. Fiers



d'être venus à bout de quelques embâcles mémorables, fiers d'avoir contribué à leur niveau à la "petite continuité écologique", les deux sociétaires de l'APPMA ont été applaudis par leurs camarades. Trois autres séances seront encore nécessaires en novembre, les 8, 15 et 23 novembre. Alain, tirant sur la rive les encombrants du fleuve, Marcel, dans l'eau jusqu'aux aisselles sur ce plat du Gouët faisant suite aux Chaos, seront encore là, bravant les frimas.

Ateliers de la Récup'

novembre
Semaine de réduction des déchets
2017

Du 20 novembre au 1er décembre, se déroule l'édition 2017 de la Semaine de la réduction des déchets. À cette occasion, l'Agglomération organise les ateliers "RECUP' AU JARDIN". Ces ateliers, gratuits, ouverts à tous, vous invitent à partager des expériences originales

Fabriquez un mini-jardin pour le balcon
à Compostez, paillez, jardinez au naturel
à Entretenez vos outils de jardin

à Construisez une pyramide aromatique avec des palettes

Les ateliers se dérouleront dans les communes de : Saint-Brieuc, Plérin, Saint-Brandan, Hillion.

CONTACTS ET HORAIRES

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Le samedi de 10h à 12h.
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE

Aurélien ARZUR : 02 96 74 88 47
police_municipale@quintin.fr

SALLE DES FÊTES ET CAMPING

02 96 74 92 54

MJC DU PAYS DE QUINTIN

02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-17h
Mercredi : 10h -12h & 15h-17h
Fermé le vendredi jusqu'au mois
de janvier 2018.
02 96 79 64 27

PÔLE DE PROXIMITÉ

02 96 79 67 00
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/
lagglomeration/les-poles-de-
proximite/quintin/

OFFICE DE TOURISME

02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHÉA

02 96 58 19 40

GENDARMERIE

Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS

Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74
Lieutenant : 06 82 92 77 65

DECHETERIE LE GRAND GUE

Lundi, mardi, mercredi :
13h30-17h30
vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-17h30

Agenda

Novembre

Samedi 11 :

Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, 10 h 30 messe, 11 h 30 formation du cortège, 11 h 35 cérémonie au Monument aux Morts suivie du vin d'honneur à la mairie

Dimanche 12 :

- Après-midi festif organisé par les P'tits Vélos avec la compagnie du Laid cru, animations à partir de 15 h 30, spectacle "La Bizouterie" à 17h, salle Emmanuel le Jean, 5 €, gratuit pour les moins de 6 ans



- Vide-greniers salles de la MJC, organisé par Team Crazy Old Pink, entrée gratuite, restauration sur place, de 8h à 18h

Vendredi 17 :

- Opérette "Les Brigands" d'Offenbach à la MJC, 20 h 30, entrée 8 € au profit du Festival de la gastronomie
- Loto du Quintin Roller Club

Samedi 18 :

Election officielle de Miss Élégance Bretagne 2017 à la salle des fêtes, à 19 h 45, entrée 13 €, sur réservation au 06 78 86 95 78

Dimanche 19 :

- Bal de l'Union Bouliste Quintinaise
- Concert à la MJC avec "Jour de fête", palme d'or du Festival des Chanteurs de rue 2016, à 17h

Samedi 25 :

Anniversaire des 30 ans de Dañs Bro, dîner/spectacle/concert/Fest-Noz avec les Frères Guichen en première partie, diaporama résumé des 30 ans d'activités, exposition de costumes, prestation du groupe costumé de Dañs Bro, repas concert des frères Guichen, fest noz avec les frères Guichen, les Tamalous, Jégou-Corbel, Gaèle et Oona, Piau de Bique (20€, 8€ pour les moins de 12 ans)



CA en plein travail de finalisation de la soirée des 30 ans de Dañs Bro

Mardi 28 :

Atelier décoration au jardin, salle polyvalente de Saint-Brandan, dans le cadre des ateliers de la Récup' de SBAA, du 20 novembre au 1er décembre (gratuit)

Jeudi 30 :

Conseil municipal

Décembre

A partir du 2 décembre :

Noël à Quintin (voir programme page 4)

Samedi 2 :

Sainte-Barbe des Pompiers

Samedi 2 et dimanche 3 :

Marché de Noël à l'Ehpad rue de la Corderie, de 10 à 18h

Mercredi 6 :

Don du sang à la salle des fêtes

Dimanche 10 :

Vide-greniers organisé par le Comité des fêtes, salle des fêtes, salles de la MJC et espace Sports d'adresse. Inscriptions au 02.96.74.99.74 ou 06.67.75.68.09. 4 € le mètre linéaire, tables fournies.

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication :
Françoise Guillou
Réalisation : Johan Ruellan
Rédaction : Municipalité de Quintin
Imprimerie : Imprimerie Quintinaise

Tirage : 1 750 exemplaires
Crédit photos : Service communication.
Dépôt légal : novembre 2017

Ça se passe à la MJC

Jour de Fête

Dimanche 19 novembre à 17h



Palme d'or du Festival des Chanteurs de Rues 2016

Gina, chanteuse à la gouaille provocatrice et sensuelle, nous entraîne dans un cabaret insolite, accompagnée de Léon guitariste gavroche et Diego, le dandy à la contrebasse. Un spectacle swing, festif et plein d'humour pour redécouvrir, en famille ou entre amis, la chanson et le cinéma des années 30 à 50.

Tarif plein : 11€ - Tarif adh. : 8€

Conférence d'Emmanuel HUSSENET :

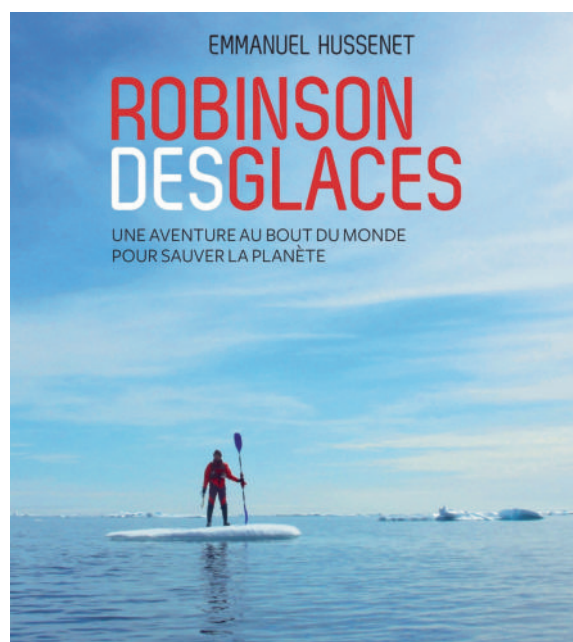
Le Robinson des glaces

Mardi 12 décembre à 20h

Emmanuel HUSSENET est guide polaire et journaliste-écrivain pour l'environnement. Il a décidé de se lancer un défi : rejoindre l'île d'Hans en kayak et vivre comme un Robinson des glaces afin de raconter la disparition prochaine de la banquise. A travers un film de 28 mn, il nous fait partager ses émotions et expériences : rencontre avec l'ours blanc, bivouac sur des plaques de glace, combat contre l'épuisement et la solitude.

Séance au cinéma Le Rochonen.

Tarif plein : 6€ - Tarif adh. : 4€



Brigadier Quintin.

"Loto satisfaction" à l'affiche



La rentrée théâtrale du Brigadier Quintin s'est effectuée le 15 septembre, avec un nouveau président, Pascal Philippe. L'effectif de la troupe est stable avec 22 adhérents. Les répétitions vont bon train dans une salle du Centre Jean XXIII ou à l'hôtel Poulain. Comme l'an dernier les représentations comporteront un sketch créée par les acteurs, puis la pièce choisie cette année : "Loto satisfaction" de Jean-Marie Cauët, pièce comique en trois actes, avec dix acteurs et mise en scène par Françoise Delabarre et Nadège Coquet.

Le scénario : Julien doit s'absenter une semaine. Il prête son appartement à René, qui veut y installer sa maîtresse. Martine, la femme de ménage l'accueille et voit défiler successivement tous les amis de Julien. Pourquoi ? Que cherchent-ils ?...

Les premières représentations auront lieu à la MJC de Quintin les 3 et 4 février 2018. Après plusieurs représentations à l'extérieur, la Compagnie se produira à nouveau à Quintin les 10 et 11 mars et la dernière de la saison aura lieu à Bréhand et sera jouée en faveur de l'association "Léo Super Héros".

Contact : Germaine Hervo, secrétaire, tél. 06.71.26.81.52.

Programme du cinéma Le Rochonen

du 04 novembre au 10 décembre 2017



Les nouvelles aventures de Cendrillon

Jeu 09 > 20h30
Sam 11 > 21h



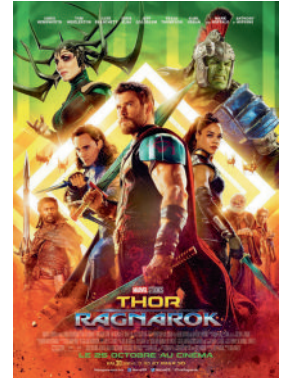
Blade runner 2049

Vend. 10 > 21h
Dim. 12 > 20h30



Epoque-moi mon pote

Jeu 16 > 20h30
Sam 18 > 21h



Thor : Ragnarok

3D Vend. 17 > 21h
2D Dim. 19 > 20h30



L'Atelier

Lundi 20 > 20h30
Art et essai



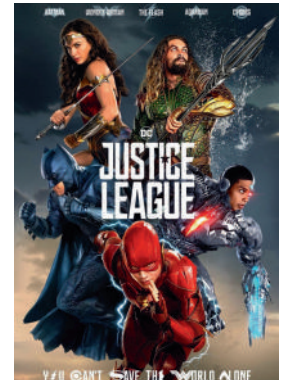
Au revoir là-haut

Jeu 23 > 20h30
Sam 25 > 21h



Carbone

Vend. 24 > 21h
Dim. 26 > 20h30



Justice League

2D Jeu 30 > 20h30
3D Sam. 02 déc. > 21h



Daddy cool

Vend. 01 déc. > 21h
Dim. 03 déc. > 20h30



La montagne entre nous

Jeu 07 déc. > 20h30
Sam 09 déc. > 21h



Le Brio

Vend. 08 déc. > 21h
Dim. 10 déc. > 20h30

6€ la place, supplément de 2€ pour les séances en 3D incluant le prix des lunettes.

Cinéma Le Rochonen 14, rue Rochonen 22800 QUINTIN

Salle : 02 96 79 60 83 - Secrétariat : 02 96 74 95 83 - cinema.lerochonen@laposte.net - www.cinemalerochonen.fr

Un peu d'Histoire

Le Blason de la ville de Quintin

Par Jean-Yves Rossignol

Au cours du mois d'août dernier, deux artiste-peintres polonais, en résidence à Quintin, ont cherché la signification du blason de notre ville.

Voici ce que l'on peut en dire :

- La Seigneurie de Quintin faisait partie de la première maison de PENTHIEVRE, issue en ligne droite de la maison souveraine de BRETAGNE. Alain 1^{er}, comte de PENTHIÈVRE, eut deux fils. L'aîné, comte de GOËLO, est connu sous le nom d'Henri d'AVAUGOUR dont les armoiries sont : "d'argent au chef de gueules" (rouge), toujours en cours à Châtaudren (fig.1). Le second, Geoffroy, reçut de son frère le fief de QUINTIN ; il prit le surnom de BOTEREL.

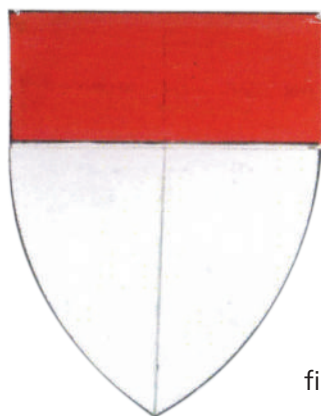


fig.1

Les deux frères partirent en croisade avec Saint Louis en Terre-Sainte. Ils avaient pour but de reprendre aux Sarrasins le tombeau du Christ et la ville de Jérusalem enlevée aux Chrétiens. Saint Louis fut fait prisonnier avec ses chevaliers. Ils échappèrent à la mort grâce à la protection miraculeuse de Saint François. Libéré, le comte de GOËLO fit vœu de fonder un couvent de frères mineurs à DINAN s'il revenait sain et sauf, ce qu'il réalisa en 1251.

Il avait choisi le blason d'AVAUGOUR (fig.1) auquel il ajouta un lambel d'or à quatre pendants (fig.2). Celui-ci fut le blason de la ville de DINAN pendant toute une période. On peut le trouver également sur un vitrail de la Basilique de QUINTIN (bas-côté gauche, au droit du chœur) et au dos du Monument aux Morts de la ville, sculpté dans la pierre.

Tandis qu'Henri d'AVAUGOUR avait fait son retour en BRETAGNE, Geoffroy BOTEREL se rendit en Terre

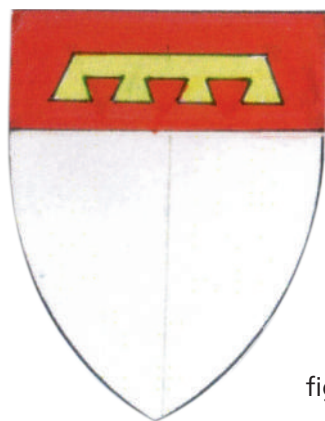


fig.2

Sainte avec pour emblème le blason d'AVAUGOUR orné d'un lambel d'or à trois pendants, sans doute pour se démarquer de son frère (fig.3).



Le lambel : meuble héraldique qui a le rôle de "brisure" modifiant certaines armoiries, pour distinguer les membres d'une même famille, tout en conservant leur caractère héréditaire. Il est constitué d'un "trangle" (traverse horizontale) d'où descendent trois, quatre ou cinq pendants rectangulaires (forme médiévale) ou trapézoïdaux (forme moderne).

L'expédition de Geoffroy BOTEREL en Terre Sainte avait pour mission de travailler à mettre en état de défense les possessions qui restaient aux chrétiens dans ce pays.

En 1250, Geoffroy BOTEREL reprit la route de l'Occident et ramena un fragment de la ceinture de la Vierge Marie, en récompense de ses travaux, remis par Robert de SAINTONGE, Pa-



fig.3

triarche de Jérusalem. Il déposa cette relique dans la chapelle de son château (XIII^{ème} siècle) de QUINTIN. Par la suite, il se retira dans le couvent des Cordeliers à DINAN.

Pour information concernant le blason : le 12 février 1815, le Conseil proposa de supplier sa Majesté, le roi Louis XVIII d'ajouter aux armes de la ville, trois navettes d'or (fig.4), souvenir reconnaissant de l'industrie des toiles qui faisait la fortune de la ville. Le retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe empêcha qu'une suite soit donnée à cette requête.



fig.4

En conclusion : le blason de la ville de QUINTIN est celui de Geoffroy BOTEREL : "d'argent au chef de gueules" (rouge) orné d'un lambel à trois pendants d'or, blason forme XVIII^{ème} (fig.5).



fig.5

Sources : "Blasons, Armoies témoins de notre histoire" (Pierre Dervaux) ; "Le guide de l'héraldisme" (Claude Wenzler) ; "Notre Dame de Délivrance de QUINTIN et sa précieuse relique" de DOM Alphonse GUÉPIN (Quintinois), père-abbé bénédictin de l'Abbaye de SILOS (Espagne) ; "Le Lys de Marie", "Le Quintinais 1978".

"ZERO PHYTO" dans le cimetière aussi...

L'abandon progressif des produits de traitements chimiques

Face aux enjeux environnementaux et de santé publique, la volonté des pouvoirs publics visant à réduire l'usage des pesticides est aujourd'hui marquée. Elle se traduit :

- Dans le Grenelle de l'environnement par le Plan Ecophyto : il s'agit d'un plan national pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Fabricants, distributeurs, agriculteurs, collectivités locales, associations et particuliers sont concernés.

- Sur le plan réglementaire par des avancées significatives :

- La loi n°2014-110 visant à encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé » et la loi n°2015-992 du 17 août relative à la transition énergétique pour la croissance verte, en impose l'interdiction

- Dans les espaces publics depuis le 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries.

- Vente, détention et utilisation pour les particuliers non professionnels (jardiniers amateurs) à compter du 1er janvier 2019. Les produits phytosanitaires n'étant plus en vente libre depuis le 1er janvier 2017.

La Ville de Quintin s'engage

Depuis quelques années déjà, l'utilisation des désherbants le long et sur les voiries a été proscrit. Cette année, uniquement le cimetière a été traité. L'objectif est d'atteindre le "zéro phyto" d'ici le 1er janvier 2020 pour préserver la santé de tous, et la biodiversité.



Elus et agents de la ville de Quintin conviés à une réunion d'information.

Le cimetière en « zéro-phyto »...

Endroit de recueillement et sensible pour tous, le cimetière est un lieu où la "propreté" en matière de gestion des espaces verts a depuis longtemps côtoyé le passage régulier de produits de traitements chimiques : un traitement

en mars avec de l'anti-germinatif (bloquant la germination des graines) et du glyphosate pour « griller » les plantes poussées, puis à nouveau un traitement à base de glyphosate en fin d'été et quelques interventions ponctuelles en fonction des repousses

Alors, quels produits pour les remplacer ? AUCUN !

Tout produit utilisé par des collectivités ou entreprises doit avoir une « autorisation de mise sur le marché (AMM) ». Seuls des produits destinés à cet usage peuvent être employés, interdit d'employer des recettes utilisées par certains particuliers tels que gros sel, purin de végétaux, vinaigre blanc... Il faut donc repenser différemment l'espace.

Le Projet

Depuis plusieurs semaines un groupe de travail s'est réuni pour envisager des solutions alternatives aux produits chimiques. Suite à cette réflexion, la végétalisation de l'espace a été retenue. Différentes méthodes de végétalisation seront réalisées par la commune : implantation de sédums, de plantes vivaces tapissantes, et plus généralement un engazonnement avec des variétés d'herbes spécifiques. Ces zones seront définies sur place et indiquées à la population par des panneaux. Les travaux démarreront dès janvier 2018 par des essais dans le nouveau cimetière.

De nombreuses collectivités se sont engagées dans ce sens. Au sein de l'agglomération de Saint-Brieuc, des communes telles que Binic-Etables, Plérin, Langueux... ont végétalisé leur cimetière, avec des résultats assez surprenants.

Ces espèces nécessiteront forcément plus d'entretien qu'avec des produits chimiques : de 4 à 5 passages par an, et principalement des interventions manuelles.

A terme, si la phase de test se révèle positive, un tapis végétal prendra sa place et sera généralisé à l'ensemble du cimetière. Au vu de la surface, tout ne peut se faire en même temps. L'ancien cimetière, plus complexe avec ses dénivelés et ses espaces inter-tombes parfois étroits et non alignés, sera réalisé par étapes, fin 2018 et courant 2019.

Toutes et tous concerné(e)s

Si l'entretien écologique du cimetière concerne les collectivités, les particuliers, eux aussi, ont un rôle à jouer dans la préservation de l'environnement ! L'entretien des sépultures à l'aide de

produits naturels (eau, savon noir, bicarbonate de soude...) est à privilégier, en abandonnant l'utilisation de l'eau de Javel, ou tout autre produit corrosif nocif, qui endommagent les végétaux et polluent les nappes phréatiques. Une habitude à prendre, car dès 2019, les pesticides seront interdits à la vente pour les particuliers.

La phase de transition

A partir de maintenant, dans le cimetière, l'utilisation de produits phytosanitaires va être modérée, pour s'arrêter totalement d'ici 2020. L'arrêt des pesticides, en particulier de l'anti-germinatif dès 2018 dans le nouveau cimetière et une partie de l'ancien, va certainement provoquer la pousse d'adventices en dormance dans le sol depuis de nombreuses années (certaines graines se conservent dans le sol sans germer pendant plus de 50 ans!!).

Changer les pratiques, et de regard...

Des végétaux apparaîtront spontanément c'est certain, mais nous nous efforcerons d'intervenir afin d'en limiter la prolifération. Dans tous les cas, cette démarche nécessaire pour le bien-être et la santé de chacun, nécessitera de changer notre regard sur les herbes folles, et considérer la présence du végétal dans les allées, non pas comme une absence d'entretien, mais comme le résultat d'une biodiversité végétale urbaine en bonne forme,

L'ensemble de la municipalité, les services techniques informeront régulièrement les Quintinaises et les Quintinaises sur l'avancement des travaux et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement sur cette démarche.



Ce nouveau logo sera présent sur tous les documents de communication qui vous informent que la ville de Quintin s'engage dans le processus de réduction des utilisations des produits phytosanitaires.